



SNC COGOLIN PLAGES – 83

Construction d'un Ensemble Immobilier



Analyse des impacts sur les voies de desserte

V5 – janvier 2023

L'objet de cette Note d'expertise est d'analyser l'accessibilité du Projet Immobilier dit Yotel, porté par La SNC Cogolin Plage, et situé sur la Commune de Cogolin dans le Var.

Ce secteur est qualifié de sensible en termes d'accessibilité car situé à proximité d'un point d'échange important : Le Carrefour de la Foux.

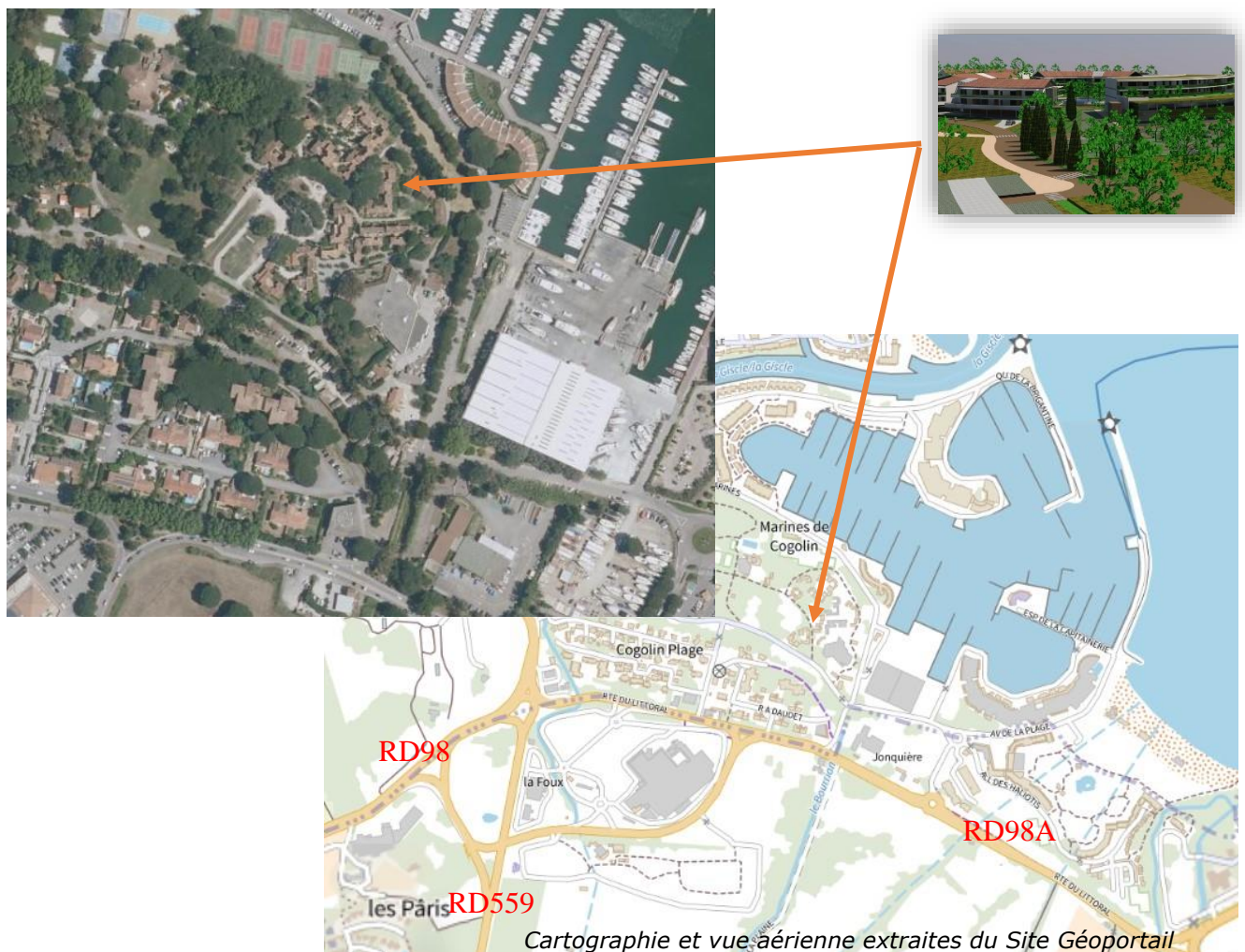
Celui-ci donne accès au Golfe de Saint-Tropez, à l'arrière-pays et à la route longeant le littoral : la D559.

Ce secteur subit donc un impact important, lié à la période estivale mais également à l'avant et l'arrière-saison.

Nous avons proposé comme méthode d'approche :

- D'analyser les données disponibles sur le Réseau Départemental,
- De procéder à des comptages en période courante à la demi-saison et en période estivale,
- De prendre en compte le fonctionnement de la structure occupant aujourd'hui le terrain pressenti,
- De faire une simulation des trafics générés par le Projet,
- De mesurer l'impact de ce Projet sur les voies d'accès.

1 - SITUATION DU PROJET

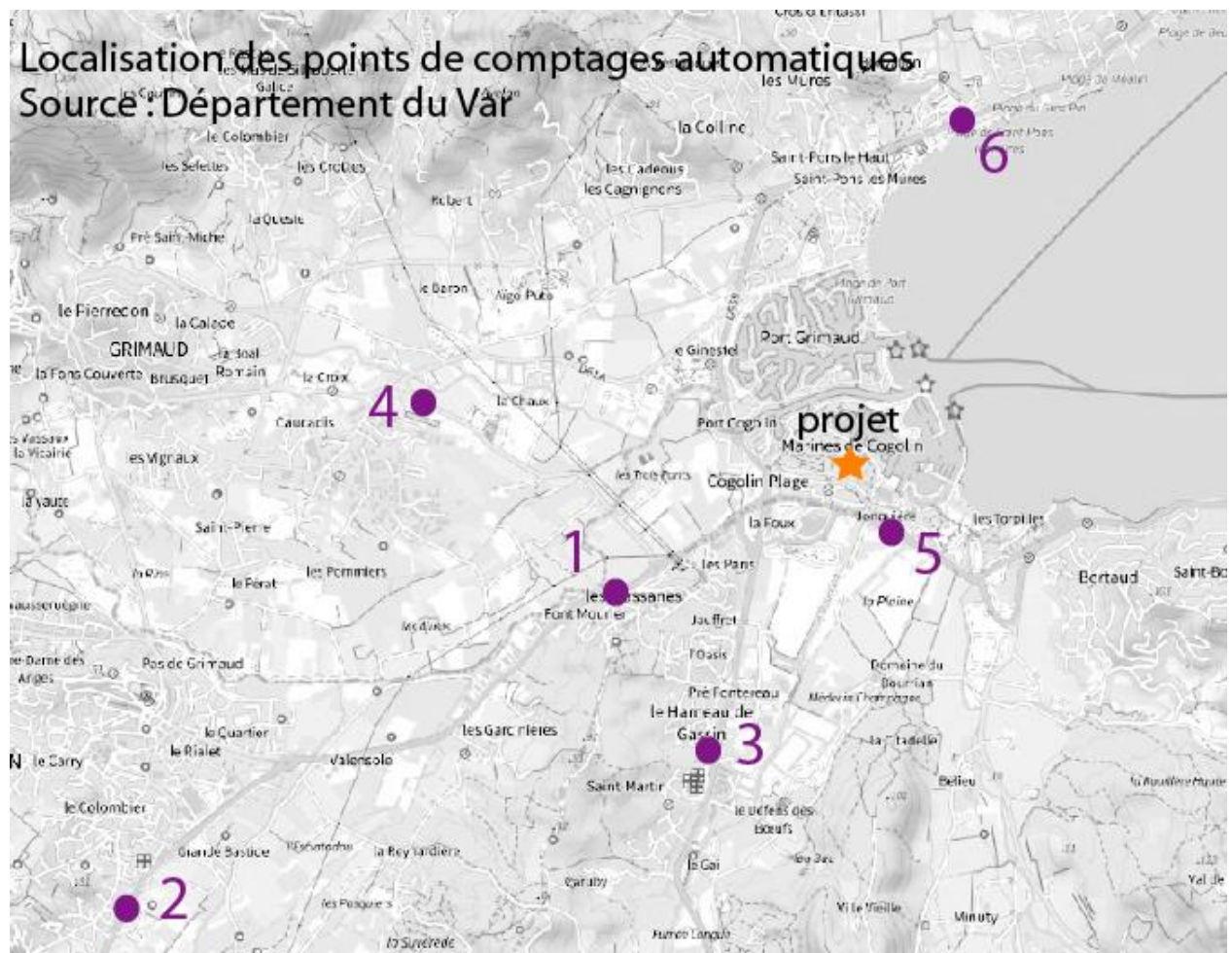


Comme le montre la cartographie de la page précédente, le projet est situé à proximité du Port. Il est accessible par un réseau important de voiries, fonctionnant comme un giratoire : le Carrefour de la Foux. La **D559**, est la voirie historique de Bord de Mer traversant le Var d'Est en Ouest.

La **D98**, ex RN98 est aussi une voirie historique. Située au Sud du Département elle dessert les villes de Toulon, Hyères, ... sur des logiques de moyens échanges. Enfin la **D98A** dessert la Ville de Saint-Tropez.

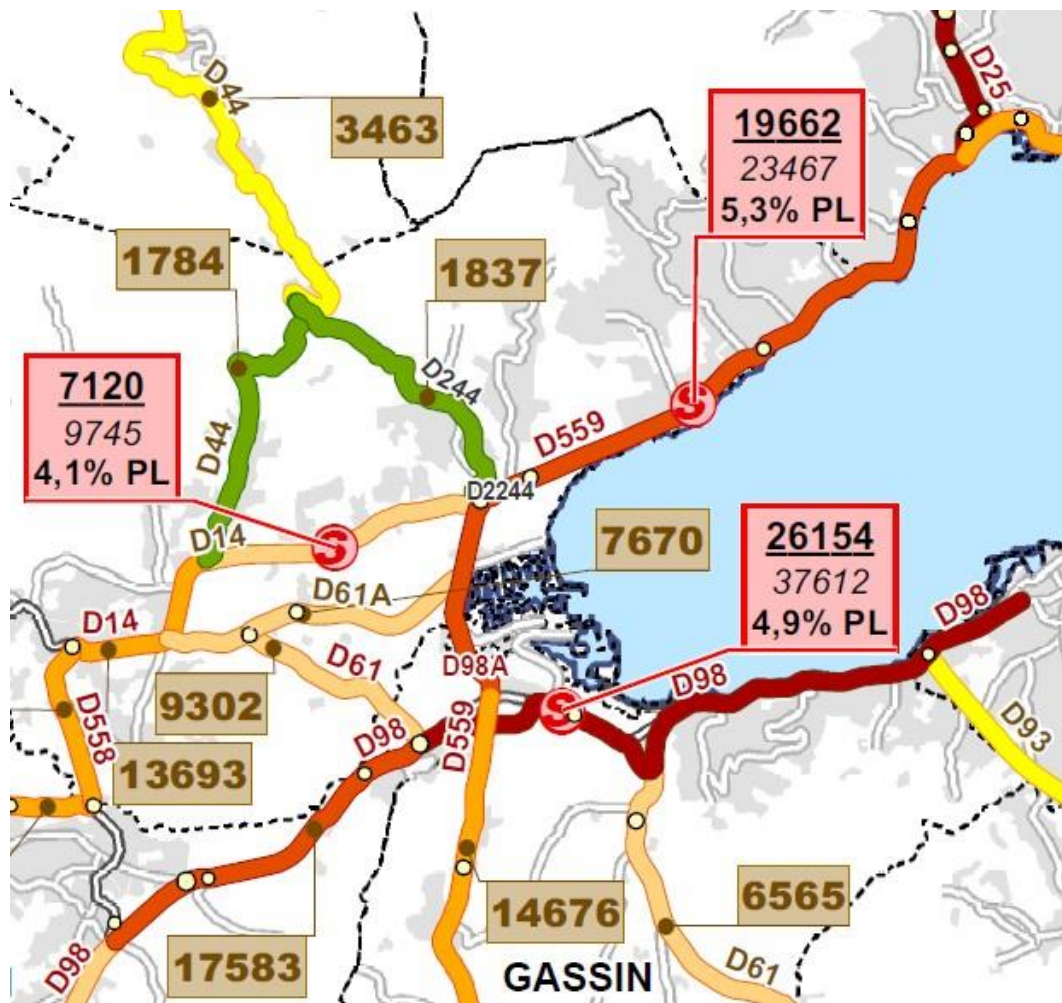
2 – LES DONNEES DE COMPTAGE DU DEPARTEMENT

Les données exploitées ci-après sont les Moyennes Journalières Annuelle (MJA) 2021, relevées par le Service des Routes qui met en place, tous les ans, des relevés temporaires ou permanents.

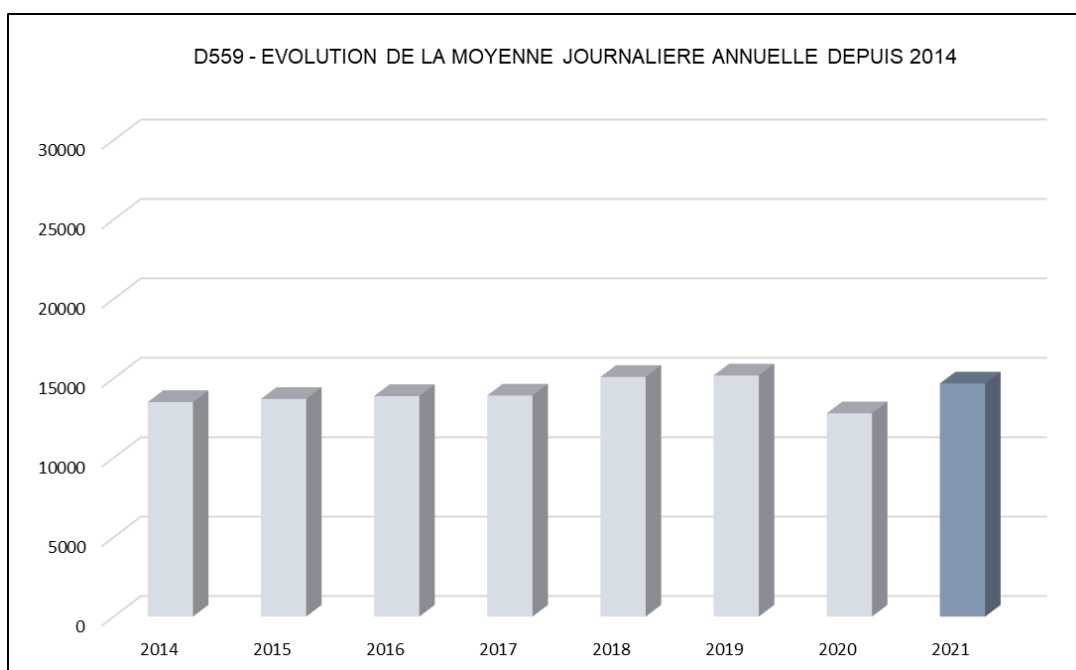
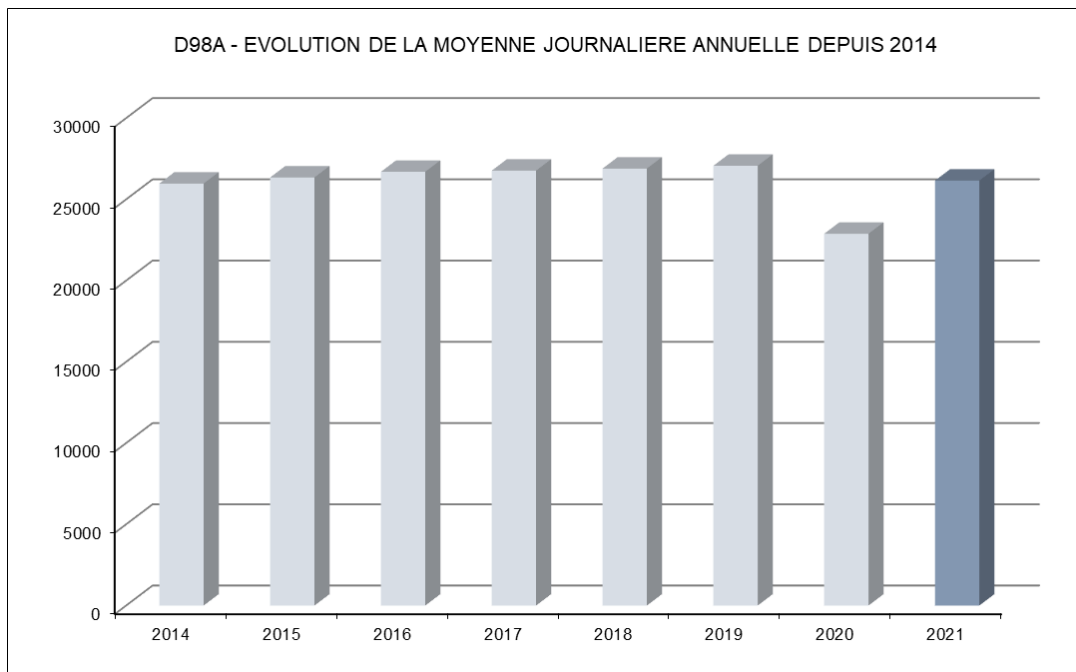


Nota : Les points de comptages automatiques, repérés sur la carte ci-dessus, sont localisés précisément avec leurs repères kilométriques (PR) dans la liste de la page suivante.

1- D98 (Poste Cogolin Est/PR 54+962)	17 583 véh./j.
2- D98 (Poste Cogolin Ouest/PR 50.150)	8 950 véh./j.
3- D559 (Poste La Foux/PR 86+175)	14 676 véh./j.
4- D61 (Poste Gassin/PR4.000)	9 302 véh./j.
5- D98A (Poste Gassin/Sirédo/PR 57+810)	26 154 véh./j.
6- D559 (Poste Grimaud Est/Sirédo/PR 92+50)	19 662 véh./j.



Carte des Trafics 2021 –
Département du Var

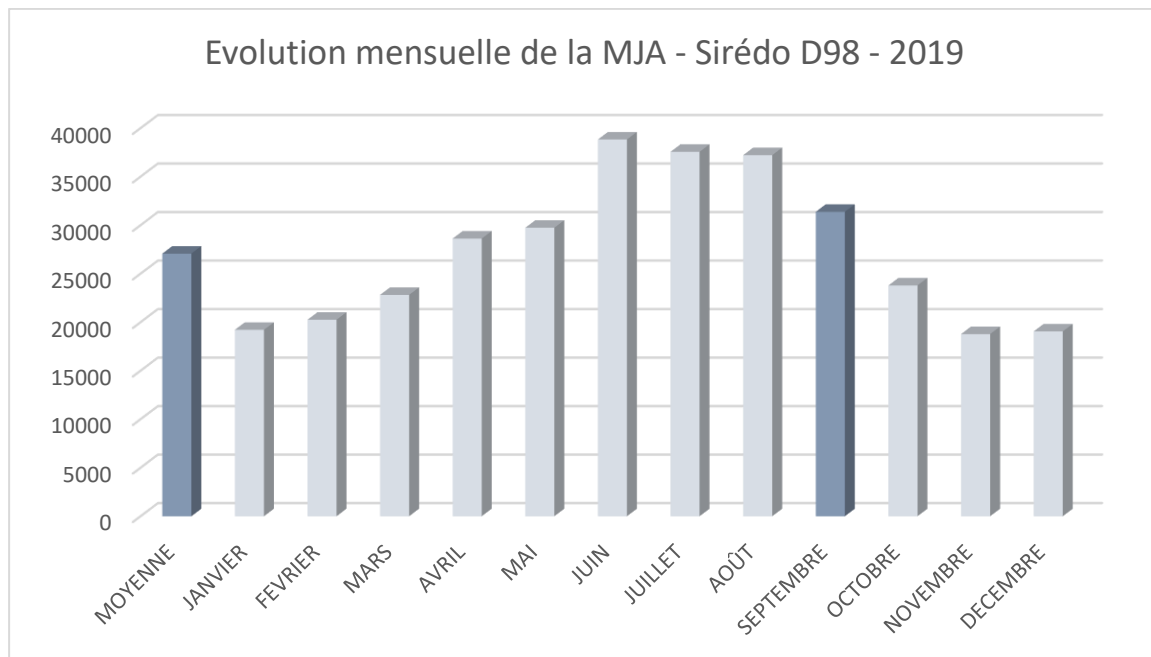


Commentaires

Si l'on a observé depuis 2014 des trafics importants et stables, les graphiques montrent que, suite à la crise du Covid en 2020, les trafics n'ont toujours pas retrouvé leurs niveaux de 2019.

Sur le Poste Sirédo de la D559, au Sud du Carrefour de la Foux, le trafic augmente de moins de 1%/an depuis 2014.

Cette analyse est possible sur les postes Sirédo qui sont des postes permanents et donnent une analyse des trafics mois après mois. Cette année nous n'avons pas eu accès aux résultats mensuels des Sidéro aussi avons-nous choisi de présenter la courbe 2019. En effet les données mensuelles ne sont pas disponibles en 2020 et on voit très bien sur les graphiques de la Page 4 que ces données sont sous-évaluées à cause de la crise du Covid et des longues périodes de confinement.



On notera que pour 2019 la moyenne annuelle s'établit à 27 100 véhicules par jour. Les mois d'avril à septembre sont supérieurs à cette moyenne avec, l'été des trafics supérieurs de 35% par rapport à la moyenne annuelle. Durant le mois de septembre, mois où nous avons réalisé la deuxième campagne de comptages, les trafics sont toujours supérieurs à la moyenne : il ne sera donc pas nécessaire d'appliquer un correctif à notre recueil de données.

2 – LES DONNEES DE COMPTAGE EN HEURE DE POINTE

Afin de compléter cette analyse, nous avons réalisé des comptages manuels, "à vue" par type d'usagers entre 15h30 et 18h30.

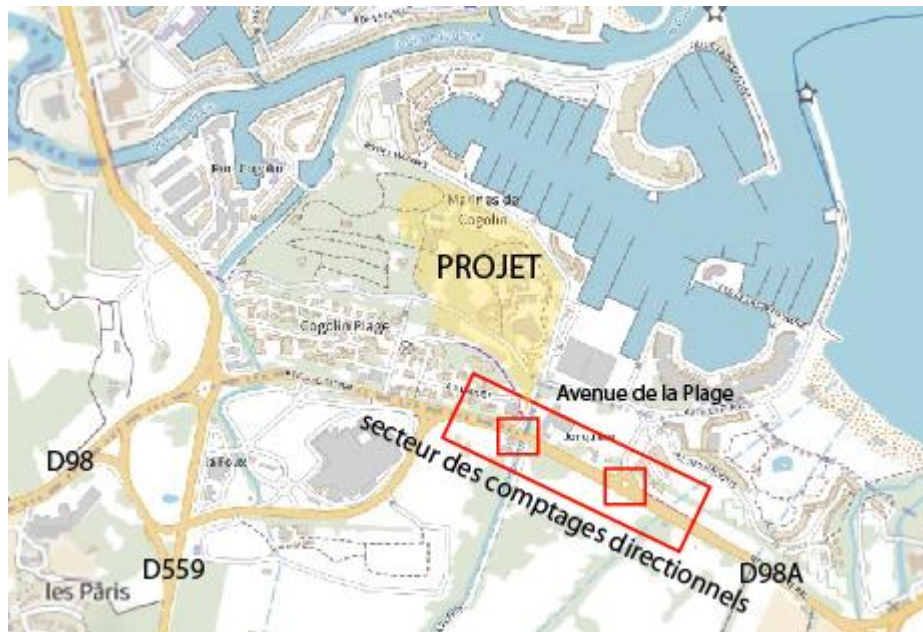
Cette campagne de comptages a été réalisée en Août pour avoir une image des trafics en période estivale, en Septembre après la rentrée des classes, pour avoir les trafics en période de Moyenne saison et en Novembre pour approcher la période courante. Les relevés ont été réalisés en simultané sur les points d'accès au projet.

Période de Basse Saison : enquête faites le vendredi 25 Novembre 2022.

Période de Moyenne Saison : enquêtes faites le vendredi 16 septembre 2022.

Période Estivale : enquêtes faites le vendredi 5 Aout 2022.

La Carte ci-dessous permet de visualiser la localisation des points de comptages manuels.



1- Résultats de la période de la basse saison (Novembre 2022)

HPS VENDREDI NOVEMBRE 2022



EN ROUGE LES TRAFICS ENTRANT DANS LE CARREFOUR
EN VERT LES TRAFICS SORTANT DU CARREFOUR

CHARGE GLOBALE : 2 766 uvp

Durant la Basse Saison, l'heure de Pointe du Soir est située entre 16h30 et 17h30 avec une hyperpointe entre 16h45 et 17h00.

La charge du Carrefour dans sa totalité est de 2766 uvp par heure et pour le Giratoire seul de 2 669 uvp.

Le trafic à l'Heure de Pointe sur la D98A, au niveau du point de comptage Sirédo, est de 2 555 uvp soit 13% du Trafic Moyen Journalier de novembre.

- Réserve de capacité pour le mois de novembre 2022 :



Anneau

Rayon de l'îlot infranchissable : 8 mètres

Largeur de la bande franchissable : 2 mètres

Largeur de l'anneau : 8 mètres

Rayon extérieur du giratoire : 18 mètres

Branches

	Entrée		Îlot	Sortie	Entrée évasée	
	à 4 m	à 15 m				
1	7,0		6,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	4,0		5,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	7,0		6,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom du Carrefour : ROND POINT DES MARINES

Localisation : COGOLIN

Environnement

Rase Campagne Péri Urbain Urbain

Caractéristiques des branches

	Nom	Angle (degrés)	Ecart	Rampe > 3%	Tourne à droite
1	RD 98 EST	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	ACCES PORT COGOLIN	109	109	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RD 98 LA FOULX	180	71	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Période : HPS VENDREDI NOVEMBRE 2022

Trafic Piétons

	1	2	3
	0	1	9

Trafic Véhicules

Trafic UVP

	1	2	3	TE
1	0	57	1277	1334
2	57	0	71	128
3	1131	76	0	1207
TS	1188	133	1348	2669

Tableaux extraits de "Girabase".

- Calcul des temps d'attente en sortie de l'Avenue de la Plage sur la D98A pour le mois de novembre 2022 :

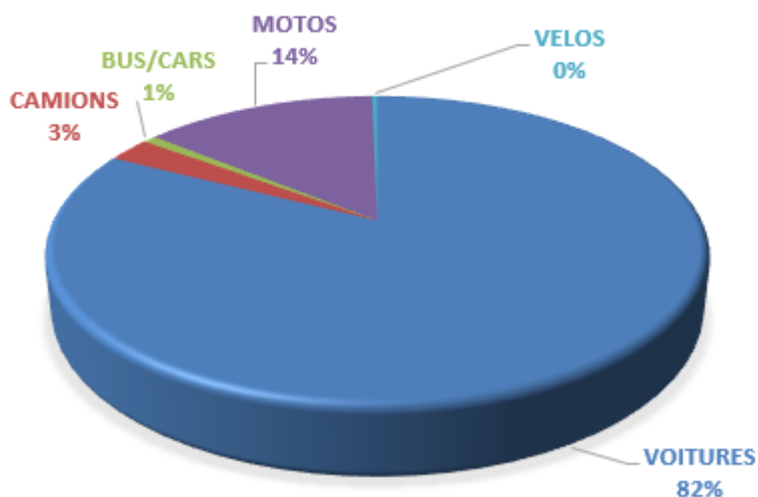
Ces temps d'attente ont été calculés avec la méthode du créneau critique décrite par le Cerema*. Cela permet d'évaluer les temps d'attente moyens pour sortir de la voie secondaire sur la voie majeure en prenant en compte le trafic de la D98A et celui de l'Avenue de la Plage. **Le temps d'attente moyen est de 22s.**

*Guide des Carrefours Urbains –
Version mise à jour de 2010 –
CERTU/CEREMA.



La typologie du trafic a été faite sur la section de la D98A située entre le giratoire et le raccordement de l’Avenue de la Plage.

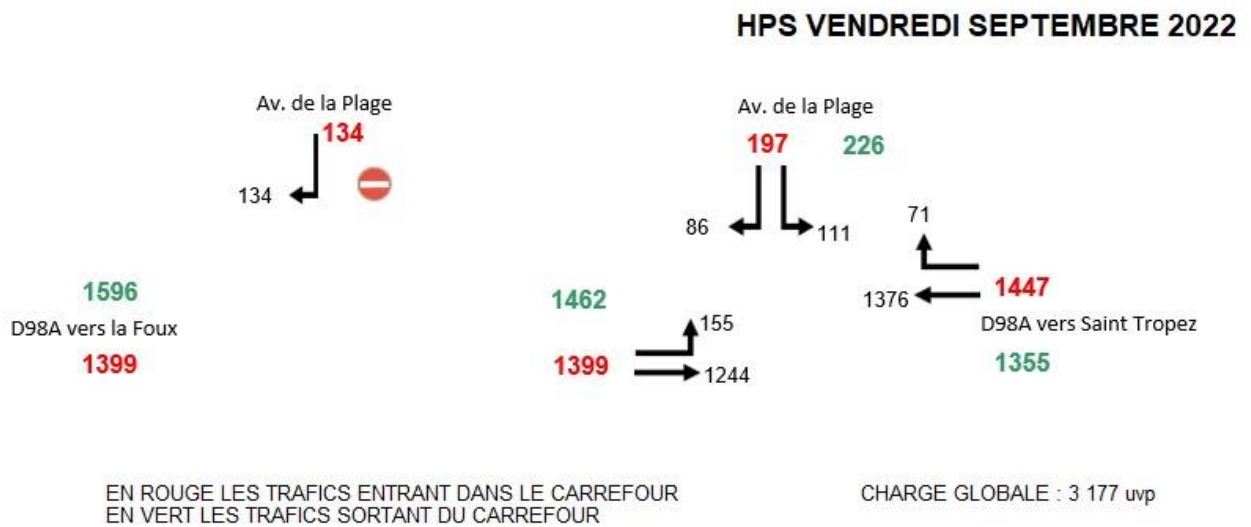
TYPOLOGIE DU TRAFIC- D98A EN NOVEMBRE



VOITURES	2046
CAMIONS	64
BUS/CARS	19
MOTOS	341
VELOS	8
TOTAL VEHICULES	2470
TOTAL UVP	2553

Le tableau ci-dessus permet de visualiser la répartition des différentes catégories d’usager sur la section de voirie comptée durant l’Heure de Pointe.

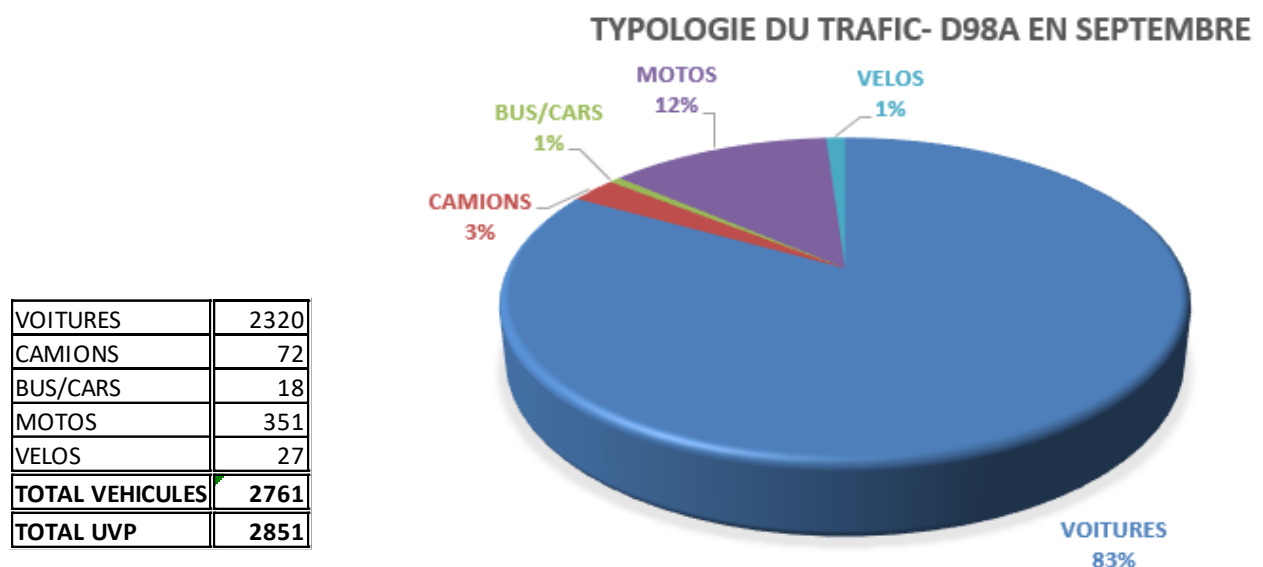
2. Résultats de la période de Moyenne saison (septembre 2022)



Durant la Moyenne saison, l'heure de Pointe du Soir est située entre 16h00 et 17h00 avec une hyperpointe entre 16h15 et 16h30.

La charge du Carrefour dans sa totalité est de 3 177 uvp par heure et pour le Giratoire seul de 3 034 uvp.

Le trafic horaire sur la D98A, au niveau du point de comptage Sirédo, est de 2 861 uvp soit 9% du TMJ de septembre.



Le tableau ci-dessus permet de visualiser la répartition des différentes catégories d'utilisateur sur la section de voirie comptée durant l'Heure de Pointe.

- Réserve de capacité pour le mois de septembre 2022 :



Anneau

Rayon de l'îlot infranchissable : 8 mètres

Largeur de la bande franchissable : 2 mètres

Largeur de l'anneau : 8 mètres

Rayon extérieur du giratoire : 18 mètres

Branches

	Entrée		Ilôt	Sortie	Entrée évasée	
	à 4 m	à 15 m				
1	7,0		6,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	4,0		5,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	7,0		6,0	5,0	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom du Carrefour : ROND POINT DES MARINES

Localisation : COGOLIN

Environnement

Rase Campagne Péri Urbain Urbain

Caractéristiques des branches

	Nom	Angle (degrés)	Ecart	Rampe > 3%	Tourne à droite
1	RD98 EST	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	ACCES PORT COGOLIN	109	109	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	RD 98 LA FOUX	180	71	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Période : HPS VENDREDI SEPTEMBRE 2022

Trafic Piétons

	1	2	3
	0	0	7

Trafic Véhicules

Trafic UVP

	1	2	3	TE
1	0	71	1376	1447
2	111	0	86	197
3	1244	155	0	1399
TS	1355	226	1462	3043

Extraits des tableaux "Girabase".

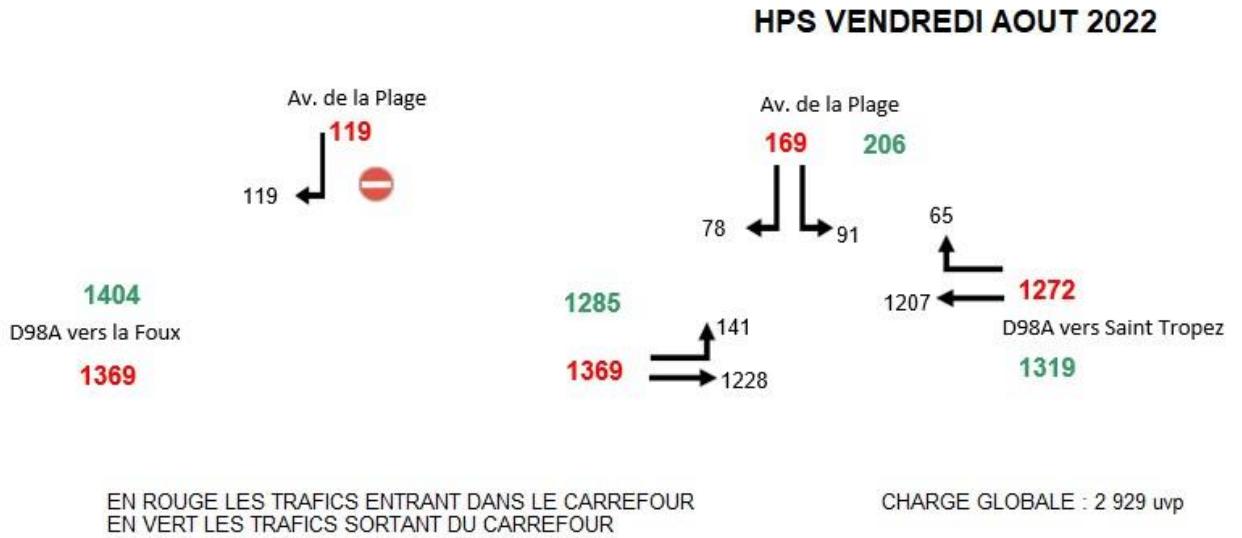
	Nom	Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
		en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
1	D98A EST	1152	44%	0vh	2vh	0s	0,0h
2	vers Av. de la Plage	311	61%	0vh	3vh	8s	0,5h
3	D98A LA FOUX	1307	48%	0vh	2vh	0s	0,0h

- Calcul des temps d'attente en sortie de l'Avenue de la Plage sur la D98A pour le mois de septembre 2022 :

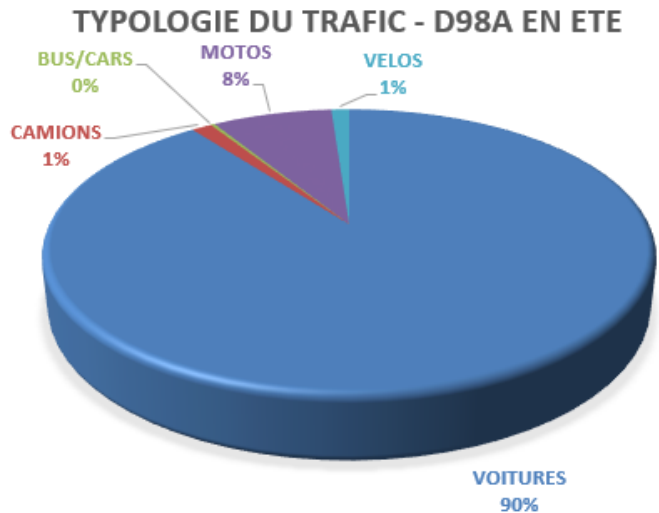
Ces temps d'attente ont été calculés avec la méthode du créneau critique décrite par le Cerema*. Cela permet d'évaluer les temps d'attente moyens pour sortir de la voie secondaire sur la voie majeure en prenant en compte le trafic de la D98A et celui de l'Avenue de la Plage. **Le temps d'attente moyen est de 31s.**

*Guide des Carrefours Urbains – Version mise à jour de 2010 – CERTU/CEREMA.

3. Résultats de la période estivale



L'été, l'heure de Pointe du Soir est située entre 16h15 et 17h15 avec une hyperpointe entre 16h15 et 16h30.
La charge du Carrefour dans sa totalité est de 2 929 uvp par heure et pour le Giratoire seul de 2 810 uvp.



VOITURES	2361
CAMIONS	34
BUS/CARS	7
MOTOS	201
VELOS	30
TOTAL VEHICULES	2603
TOTAL UVP	2644

Au niveau du point de relevé Sirédo, l'Heure de Pointe représente un peu plus de 8% du Trafic Moyen Journalier du mois d'Août.

La part modale des motos est importante : cela est très fréquent l'été sur le littoral car, avec une moto, il est plus facile de se déplacer et de stationner.
Nous avons comptabilisé également des vélos et quelques trottinettes ainsi que 16 piétons longeant la Départementale essentiellement sur le trottoir Est.

- **Réserve de capacité pour le mois d'Aout 2022 :**

Géométrie du giratoire : Diamètre 36,00m - Vitesse de référence 70km/h.

Période : HPS VENDREDI AOUT 2022

Trafic Piétons

1	2	3
0	0	5

Trafic Véhicules
Trafic UVP

	1	2	3	TE
1	0	65	1207	1272
2	91	0	78	169
3	1228	141	0	1369
TS	1319	206	1285	2810

Extraits des tableaux "Girabase".

		Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
		en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
1	D98A EST	1365	52%	0vh	2vh	0s	0,0h
2	vers Av. de la Plage	430	72%	0vh	3vh	6s	0,3h
3	D98A LA FOUX	1397	51%	0vh	2vh	0s	0,0h

- **Calcul des temps d'attente en sortie de l'Avenue de la Plage sur la D98A pour le mois d'Aout 2022 :**

Ces temps d'attente ont été calculés avec la méthode du créneau critique décrite par le Cerema*. Cela permet d'évaluer les temps d'attente moyens pour sortir de la voie secondaire sur la voie majeure, en prenant en compte le trafic de la D98A et celui de l'Avenue de la Plage. **Le temps d'attente moyen théorique est de 22s.**

*Guide des Carrefours Urbains – Version mise à jour de 2010 – CERTU/CEREMA.

Commentaires

Les poids de trafic sont élevés avec une charge, pour le Giratoire, comprise entre 2600 et 3000 uvp par heure selon la saison.

On notera que les trafics sont plus importants durant les heures de pointe en Septembre qu'au mois d'Août. Cela s'explique aisément car l'été, la courbe de trafic horaire est plus lissée. Les pointes sont moins identifiées et ce malgré un trafic très nettement supérieur (pour mémoire +35% sur la D98A).

La typologie des trafics est également assez atypique avec un pourcentage de 2 Roues très important, surtout en septembre et Novembre, qui montre bien que ce mode de transport est privilégié car il est pratique, entre autres, pour trouver des places de stationnement à proximité de son lieu de travail.

La part modale des 2 Roues Lourds et légers représente de 12 à 14% des usages soit en valeur absolue 350 Motos en Basse et Moyenne Saison. Les vélos sont plus importants l'été : vélos sur des logiques de déplacements sportifs ou pour rejoindre un lieu de loisirs ou de travail.

Les réserves de capacité théoriques restent largement positives. Toutefois, sur le terrain on constate des remontées de file induites par l'exploitation du système de feu tricolores sur le Carrefour de la Foux au niveau du débouché de la D98A sur la D559.

3 – DESSERTE PAR LE TRANSPORT EN COMMUN

Le secteur d'étude est desservi par le Transport en Commun de la Région, "Zou !" qui a regroupé les différents opérateurs locaux.

Plusieurs lignes desservent le Carrefour de la Foux :

Ligne 7601 - (St Tropez → St Raphael)

Fréquence : 15 AR/jour.

Horaire : de 6h25 à 20h55

Arrêt : la Foux

Ligne 7801 - (St Tropez → Toulon)

Fréquence : 7 AR/jour.

Horaire : de 6h45 à 19h40

Arrêt : la Foux

Ligne 7701 - (La Garde Freinet → St Tropez)

Fréquence : 4 AR/jour.

Horaire : de 7h40 à 14h10

Arrêt : la Foux

Ligne 7802 - (St Tropez → Toulon)

Fréquence : 5 AR/jour.

Horaire : de 6h10 à 18h40

Arrêt : la Foux

Ligne 7702 (874) - (Cavalaire → Sainte Maxime)

Fréquence : 5 AR/jour.

Horaire : de 6h10 à 18h40

Arrêt : la Foux.



On notera que les 2 arrêts "la Foux" ne sont pas situés en vis-à-vis. L'arrêt "les Marines de Cogolin" peut également être utilisé par les usagers du Transport en Commun (voir position des arrêts sur l'insertion de la page 13). Les 2 arrêts sont situés à 500 et 700 mètres linéaires, à pied, du Projet.

4 - LE PROJET

Le Projet immobilier, porte sur la construction de 8 bâtiments, comprenant environ 300 logements. Au Vue de l'importance du Projet, nous avons estimé qu'il est cohérent d'évaluer son impact à l'Horizon 2026.



Plan de masse réalisé par
l'Atelier Jean-Pascal Clément
(St Raphaël - 83)

4.1. Le programme immobilier

Typologie :

- T1 : 26 appartements
- T2 : 141 appartements
- T3 : 85 appartements
- T4 : 47 appartements

Soit un total de **299 logements** et **451 places de stationnement**.

Hypothèses d'affectation prises dans les notes de calcul :

- 50% d'habitat permanent.
- 50% d'habitat saisonnier.

Conformément au PLU du Golfe de Saint Tropez approuvé le 29/07/2020.

4.2. Calcul théorique* des émissions de trafic

Taux de motorisation :

- *Habitat permanent* : 1 pour les logements T1 et 1.5 à 2 véhicules pour les autres.
- *Habitat saisonnier* : 1.

Nombre de déplacements moyens par jour et par foyer :

- *Habitat permanent* : 3.5
- *Habitat saisonnier* : 2

* Nota : afin de clarifier la méthode de calcul nous avons donné ci-après les ratios utilisés.

Trafic journalier :

1 - Habitat permanent. Nombre de logements X Taux de motorisation par ménage X nombre de déplacements par jour. On considère que 6 habitants sur 10 circulent au moins une fois par jour.

2 - Habitat saisonnier. Nous avons retenu de faire 3 simulations pour affiner cette donnée : Période Courante de Novembre à Mars (25% du parc de logements saisonniers), Moyenne Saison de Mars à Mai et septembre/octobre occupation de 50% du parc de logements saisonniers) et Haute Saison de juin à fin Aout (occupation de 100% du parc de logements saisonniers).

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs ayant permis de calculer les flux induits. Les trafics sont donnés en entrée et sortie.

Nota : les trafics pondérés sont obtenus en retranchant 10% de report modal sur le trafic théorique de l'Heure de Pointe du Soir.

		ESTIMATION DES TRAFICS			
		THEORIQUE	PONDERE	THEORIQUE	PONDERE
LOGEMENTS		JOUR	JOUR	HPS	HPS
HABITAT PERMANENT	150	465	420	105	95
HABITAT SAISONNIER	149				
Basse Saison	25% d'occupation	45	40	20	15
Moyenne Saison	50% d'occupation	90	80	35	30
Haute Saison	100% d'occupation	180	160	70	65
TRAFIC TOTAL		JOUR	JOUR pondéré	HPS	HPS pondérée
Basse saison		510	460	125	110
Moyenne Saison*		375	335	90	80
Haute Saison*		445	400	130	115

*Pour le calcul de l'impact les flux générés aujourd'hui par le Centre de Vacances en Moyenne et Haute saison ont été déduits

On notera que, pour les affectations de trafic qui vont suivre, nos affectations en période de Moyenne et de Haute saison tiennent compte du fait que le terrain, où sera implanté le Projet, est aujourd'hui occupé par un Village de vacances de type camping en activité. En basse saison cette structure est fermée. Les trafics qu'elle génère ont été comptabilisés durant nos relevés : ils vont disparaître quand les logements seront construits.

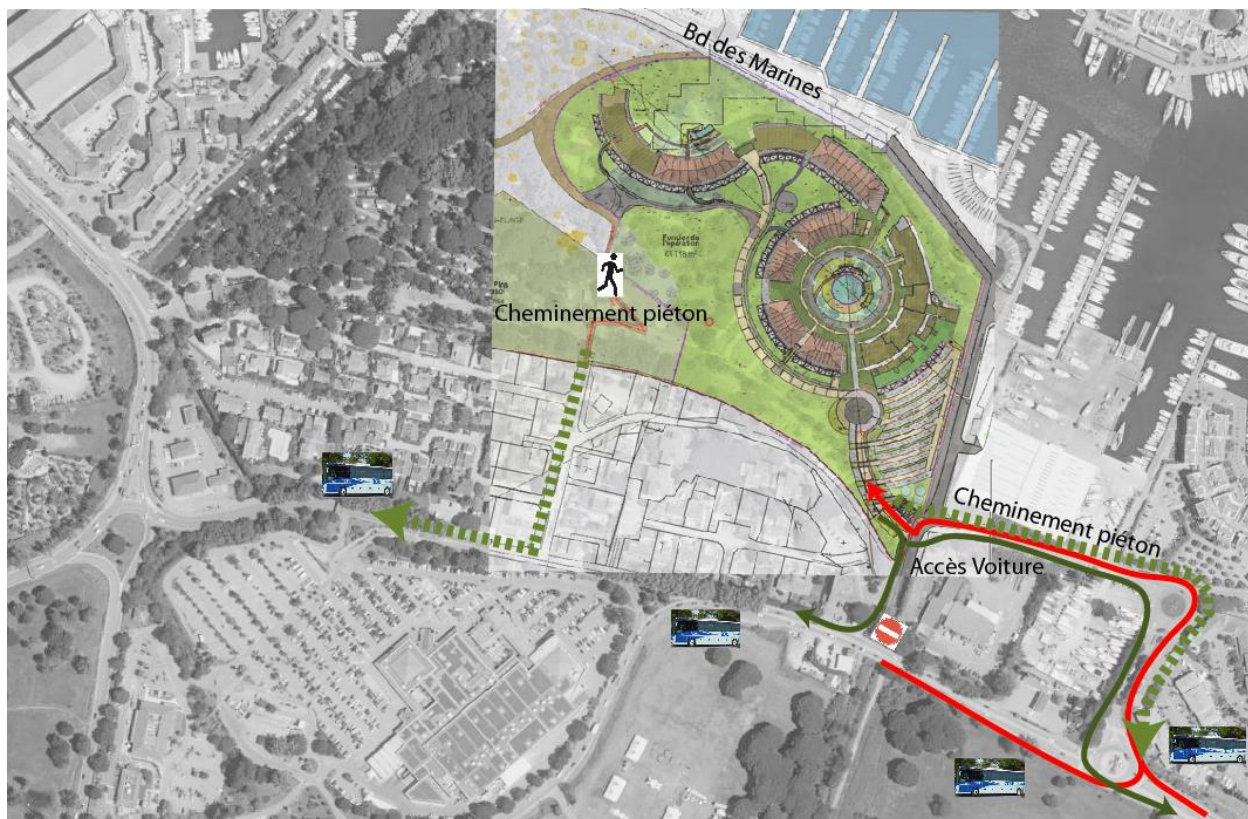
Commentaires

Le trafic journalier généré, **en Basse saison**, par l'ensemble immobilier sera de + 460 mouvements (entrées et sorties confondues). A l'Heure de Pointe du Soir (HPS) ce trafic sera de + 110 usagers.

En Moyenne Saison, ce trafic sera de +335 usagers soit + 80 usagers à l'HPS.

En Haute Saison (période estivale) il sera de +400 mouvements.

A l'Heure de Pointe du Soir (HPS) ce trafic sera de + 115 usagers.



Compte tenu de la perméabilité de ce Quartier, l'accès (en rouge) se fera par l'Avenue de la Plage aujourd'hui accessible depuis la D98A par un carrefour de type giratoire : le Rd Point des Marines.

Les sorties (en vert) du site pourront se faire, soit par ce même giratoire, soit par l'Avenue de la Plage (sortie équipée d'un Stop, en Tourne-à-Droite uniquement), comme cela est visible sur le schéma ci-dessus.

4.3. Affectation des trafics

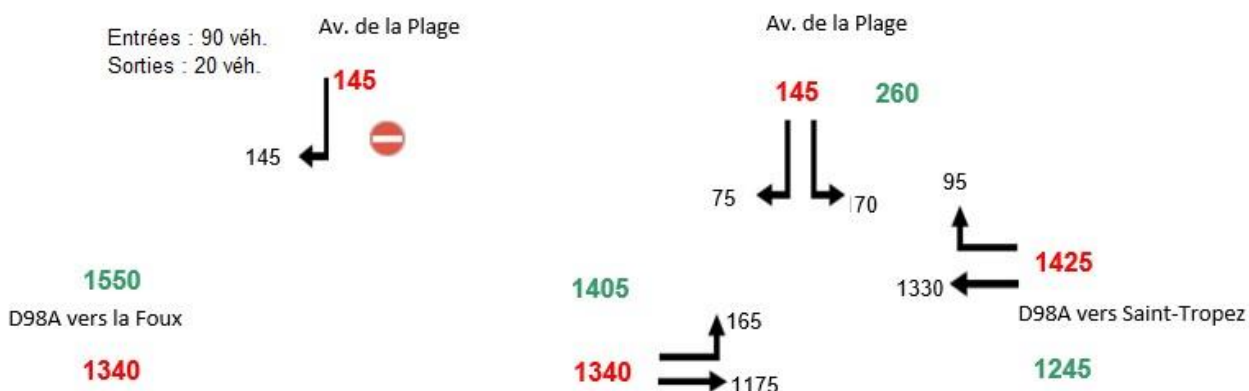
Les trafics que nous avons estimés, seront affectés de manières différentes que l'on soit en période de Moyenne Saison (soit en septembre) et en période estivale (soit en Août). Cela permettra de faire les simulations sur les périodes les plus contraintes. Les affectations dans les 2 points d'échange avec le réseau d'accès permettront de tenir compte d'une part des zones d'emplois et de scolarisation des enfants et, d'autre part, des zones de plages et de loisirs.

De plus nous avons pris en compte un taux moyen d'accroissement des trafics sur la D98A de 1% par an. Même si cette tendance n'est pas observée aujourd'hui, on voit que les niveaux de trafic remontent et que l'impact de la crise du Covid s'estompe.

4.4. Résultats des simulations

1- Affectation pour la Basse Saison (de Novembre à fin Mars)

HPS VENDREDI NOVEMBRE 2026 (BASSE SAISON)



EN ROUGE LES TRAFICS ENTRANT DANS LE CARREFOUR
EN VERT LES TRAFICS SORTANT DU CARREFOUR

CHARGE GLOBALE : 3 055 uvp

Réserve de capacité :

Extraits des tableaux "Girabase".

Période : **HPS VENDREDI NOVEMBRE 2026**

Trafic Piétons

1	2	3
10	10	10

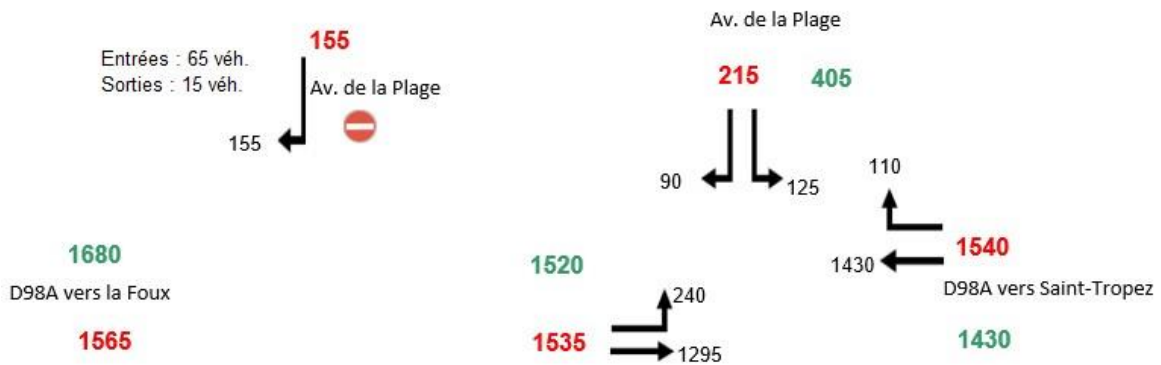
Trafic Véhicules
Trafic UVP

	1	2	3	TE
1	0	95	1330	1425
2	70	0	75	145
3	1175	165	0	1340
TS	1245	260	1405	2910

		Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
		en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
1	D98A EST	1126	44%	0vh	2vh	0s	0,0h
2	vers Av. de la Plage	382	72%	0vh	3vh	7s	0,3h
3	D98A LA FOUX	1477	52%	0vh	2vh	0s	0,0h

2- Affectation pour la Moyenne Saison (avril/mai/septembre/octobre)

HPS VENDREDI SEPTEMBRE 2026 (MOYENNE SAISON)



EN ROUGE LES TRAFICS ENTRANT DANS LE CARREFOUR
EN VERT LES TRAFICS SORTANT DU CARREFOUR

CHARGE GLOBALE : 3 515 uvp

Réserve de capacité :

Période : **HPS PROJET SEPTEMBRE 2026**

Trafic Piétons

1	2	3
10	10	10

Trafic Véhicules

Trafic UVP

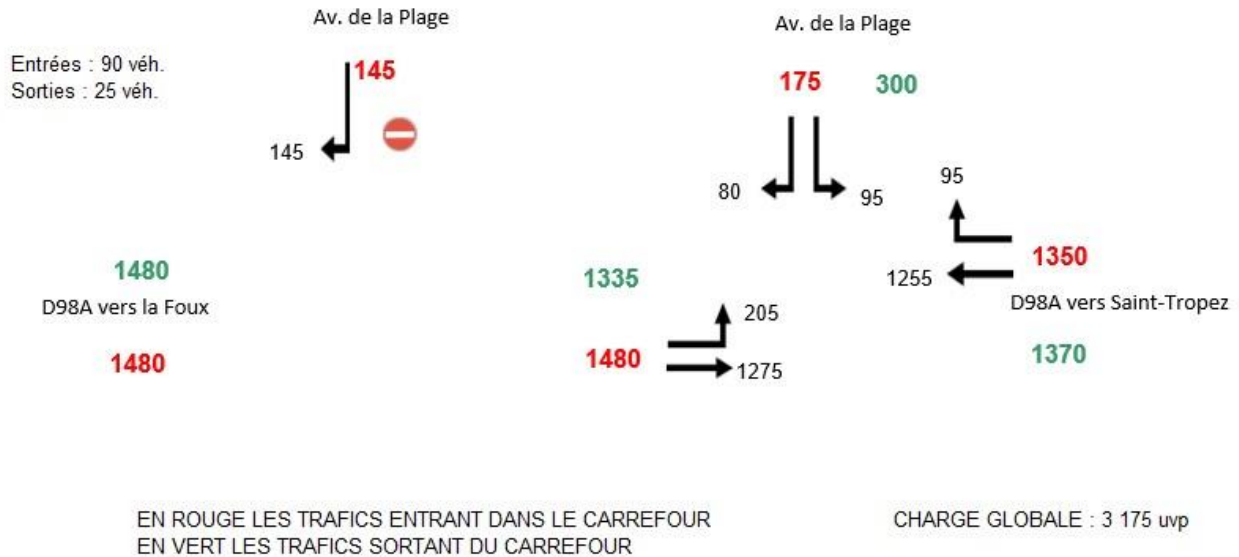
	1	2	3	TE
1	0	110	1430	1540
2	125	0	90	215
3	1295	240	0	1535
TS	1420	350	1520	3290

Extraits des tableaux "Girabase".

		Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
		en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
1	D98A EST	823	35%	0vh	3vh	0s	0,2h
2	vers Av. de la Plage	259	55%	1vh	4vh	10s	0,6h
3	D98A LA FOUX	1125	42%	0vh	2vh	0s	0,0h

3- Affectation pour la Haute saison (de juin à fin Aout)

HPS VENDREDI AOUT 2026 (HAUTE SAISON)



Réserve de capacité :

Période : **HPS AVEC PROJET AOUT 2026**

Trafic Piétons

1	2	3
0	0	10

Trafic Véhicules

Trafic UVP

	1	2	3	TE
1	0	95	1255	1350
2	95	0	80	175
3	1275	205	0	1480
TS	1370	300	1335	3005

Extraits des tableaux "Girabase".

		Réserve de Capacité		Longueur de Stockage		Temps d'Attente	
		en uvp/h	en %	moyenne	maximale	moyen	total
1	D98A EST	1117	45%	0vh	2vh	0s	0,0h
2	vers Av. de la Plage	390	69%	0vh	3vh	6s	0,3h
3	D98A LA FOUX	1264	46%	0vh	2vh	0s	0,0h

En période estivale, la Charge du Giratoire est plus faible qu'en Moyenne Saison (<8% environ).

Sur le Giratoire, les réserves de capacité théoriques sur la D98A les plus faibles sont voisines de 45% en été et de 35% en période de Moyenne Saison et de 45% en Basse saison.

Sur le Point de raccordement Avenue de la Plage, D98A, les temps d'attente moyens à la Ligne de Stop, une fois le Projet réalisé, seront globalement voisins de 1 minute.

Si les réserves théoriques sont positives, il est évident que sur le terrain nous pourrions constater, comme aujourd'hui, des micro-saturations. Celles-ci sont liées à l'ensemble du système viaire, très sollicité durant ces périodes de pointes, avec des remontées de file importantes le soir, depuis le carrefour à feux.

Le Projet impacte sur le Carrefour Giratoire de **3%** du trafic global **en été** et pour **2% en période de Moyenne Saison**.

5 - ACCESSIBILITE MODES ALTERNATIFS

Ce projet s'inscrit dans un secteur en pleine évolution où peuvent se développer les modes de transport alternatifs.

Le site est aujourd'hui situé au Nord de la Piste Cyclable littorale.



La piste cyclable littorale varoise

La piste cyclable permet de rejoindre Saint-Tropez (antenne de la Piste entre Cavalaire et Sainte Maxime).

Celle-ci longe la Route Départementale 98A depuis et vers l'Est pour ensuite emprunter l'Avenue de la Plage en axe partagé (Voir sur la carte ci-après l'itinéraire en vert pointillé).

Outre les mesures pour favoriser la cohabitation entre piétons/vélos et véhicules motorisés, la Commune envisage de compléter son réseau de Transport en Commun avec un système de navettes interne. Ce projet sera bien entendu un atout.

Comme le montre le montage de la page 13, un cheminement piéton/vélo permettra depuis la Résidence de rejoindre le maillage viare apaisé où aujourd'hui les usagers piétons et 2 Roues légers se partagent les voiries avec les résidents du secteur.



6- Conclusion

Le secteur de Projet est situé à proximité de la partie littorale de la Commune de Cogolin où sont déjà implantées des résidences à proximité du Port de plaisance. Ce quartier est accessible depuis un Giratoire qui permet les échanges avec le D98A : Le Rond-point des Marines. Les échanges avec le réseau structurant sont aisés et sécurisés.

Ce Projet est de nature à générer un flux de véhicules non négligeable, en particulier en période de forte affluence.

Comme on le sait, cette partie du littoral subit une forte pression l'été et les voiries départementales écoulent des flux très importants, > 37 000 véhicules par jour en Août.

Le site est occupé aujourd'hui par un village de vacances type camping. Celui-ci propose plus de 200 lits. Durant les périodes d'ouverture, elle génère, des flux liés aux mouvements des vacanciers mais également aux personnels qui y travaillent. Nous avons donc appliqué dans les tableaux d'estimation des flux une pondération pour tenir compte de ces trafics qui bien entendu ont déjà été comptabilisés dans les enquêtes aux différentes périodes.

La desserte fonctionnelle de ce Projet se fait par l'Avenue de la Plage.

Les relevés de trafic ont été réalisés en Août, en Septembre et en Novembre 2022. Nous avons élaboré notre Note de calcul en observant les flux actuels et en y superposant les mouvements générés par les nouveaux habitants qui occuperont les logements de manière permanente ou saisonnière.

Pour cela nous avons posé des hypothèses d'occupation que l'on retrouve page 16.

Nous avons proposé des hypothèses de calculs basées sur un taux de motorisation par foyer et un taux d'occupation des logements pour tenir compte de la possible occupation saisonnière. Cette méthode est décrite page 12.

Nous avons retenu, dans notre note de calcul, de pondérer les trafics générés d'un taux de 10% pour tenir compte du report modal vers la Marche, le vélo et le Transport en Commun.

A terme, compte tenu de l'ambition affichée de travailler sur un quartier attractif, ce report pourrait être supérieur.

En effet, le secteur peut fonctionner sur des logiques autres, que le "tout voiture".

Le site est desservi par le Transport en Commun (lignes départementales). La Commune envisage également la mise en place de navettes dont les fréquences seraient très attractives.

Le site est également desservi par un aménagement cyclable structurant : l'itinéraire cyclable départemental littoral.

Cela peut être un atout à l'avenir pour favoriser le développement des modes actifs en direction des plages, des commerces... l'été par exemple.

On notera enfin que nos calculs sont faits sur la base de relevés réalisés le vendredi soir, jour généralement plus chargé dans la semaine.

Les tests de capacité réalisés sur les voies d'accès et sur le giratoire proche, donnent des résultats positifs sur les 3 périodes analysées, même si, sur le terrain, on observe des remontées de file en particulier dans le sens Est → Ouest, soit vers le Carrefour de la Foux.

Le Projet impacte, comme vu plus haut, le réseau à hauteur de 2 à 3% suivant la période étudiée.

Ce Projet n'aura donc qu'un faible impact sur le réseau. Les rétentions au niveau de la D98A étant aujourd'hui générées par le carrefour à Feux situé en aval au niveau du Point d'échange D559-D98/D98A

L'offre en stationnement proposée est correctement dimensionnée pour répondre aux besoins de l'opération.

Le nombre de places proposées est de 451 places. On notera un taux d'usage important des 2 Roues Lourds dans ces secteurs : on a observé en septembre 13% de motos. La taille du parking envisagé et le taux de motorisation par ménage pris en compte permettront également d'accueillir, en interne, des visiteurs éventuels. On notera que le portail est situé en retrait, à plusieurs mètres de la voie d'accès et que cela permet un stockage de plusieurs véhicules pendant l'ouverture du portail.

De même, 3 places de stationnement sont aménagées en longitudinal pour permettre aux résidents de récupérer leur courrier sans gêner l'accès, ni les trafics empruntant l'Avenue de la Plage.